Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/04/2026 - 3606 - 2015 B 00150 - 809 315 559 - ABC 45

SARL ABC 45
191 RUE MAURICE RAVEL
45200 AMILLY

RCS ORLEANS 809315559 (2015B00150)

COMPTES ANNUELS

DU 01/04/2024 AU 31/03/2025

SARL ABC 45
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 1 000 €uros.
Siège Social : 191 RUE MAURICE RAVEL 45200 AMILLY

RCS ORLEANS 809315559 (2015B00150)

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt six et le vingt six janvier à 15 heures, les associés de la société ABC 45, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €uros, se sont réunis au siège social à « 191 rue Maurice Ravel » 45200 AMILLY, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

. Etaient présents :

- Monsieur POLAT Cemil
 Demeurant « 191 rue Maurice Ravel » 45200 AMILLY
 Titulaire de 50 parts

- Monsieur KHELIFA Steve
 Demeurant « 191 rue Maurice Ravel » 45200 AMILLY
 Titulaire de 50 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur POLAT Cemil, associé-gérant.

La présidente constate que les associés présents représentent la totalité des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des articles des statuts.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1 - le rapport de gestion
2 - l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe
3 - le texte des résolutions proposées.

Elle rappelle que les documents prévus par la loi ont été adressés aux associés. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il n'a pas été dressé de feuille de présence, le présent procès-verbal signé des associés, devant en tenir lieu.

La présidente déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/03/2025

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte. Après divers échanges de vues, les résolutions suivantes sont successivement mises en voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance :

- de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectés et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/03/2025, tels qu'ils ont étés présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat comptable bénéficiaire de 7 536 euros.

Elle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- 7 536 €uros en report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

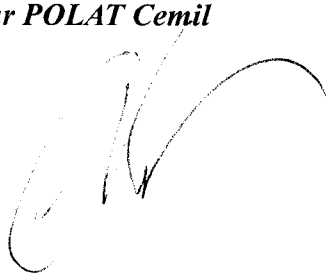
L'assemblée générale donne quitus entier à la gérante pour l'exercice clos le 31/03/2025 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par tous les associés.

Monsieur POLAT Cemil



2 - RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE :

- Rapport de gestion de la gérante sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2025,

- Approbation de ces comptes et de ce rapport,

- Affectation des exercices clos le 31/03/2025,

- Quitus à la gérante,

- Rapport spécial de la gérante sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24/07/1966,

- Approbation desdits conventions,

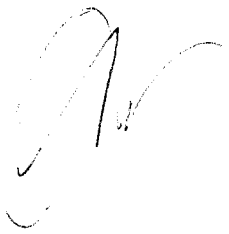
- Questions diverses.

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions. nous espérons qu'elles auront votre agrément.

Compte tenu de nos explications et des documents qui vous sont présentés, nous vous demandons de bien vouloir approuver les décisions de votre gérante, les comptes et les résolutions qui vous seront présentés, donner quitus à la gérante et lui fournir, grâce à votre collaboration, les moyens de continuer son action, et ce, dans l'intérêt de la société.

Nous allons, à présent, vous donner lecture de notre rapport spéciale sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Le gérant,
Monsieur POLAT Cemil



Certifie conforme à l'original
M. POLAT Cemil, Gérant

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD **2025**

cerfa
N° 15948 * 07
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC 45	Néant ☐*
Adresse de l'entreprise	191, RUE MAURICE RAVEL 45200 AMILLY	

SIRET 8 0 9 3 1 5 5 5 9 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

ACTIF

Exercice N clos le 31 03 2025

			Brut	Amortissements – Provisions	Net
			1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014 229	016 229	
	Immobilisations corporelles *		028 6 051	030 3 948	2 103
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	Total I (5)		044 6 279	048 4 177	2 103
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060 26 500	062	26 500
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072 862	074	862
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084 7 345	086	7 345
	Charges constatées d'avance *		092 901	094	901
	Total II		096 35 608	098	35 608
	Total général (I + II)		110 41 888	112 4 177	37 711

PASSIF

			Exercice N NET
			1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131	132	
	Report à nouveau	134	(25 525)
	Résultat de l'exercice	136	7 536
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(16 890)
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	26 321
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 10 289	172	28 243
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	37
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	54 601
	Total général (I + II + III)	180	37 711

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 565
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EBP Informatique 2025

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD **2025**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL ABC 45** — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31 03 2025

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	166 977
	Production vendue — Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214	
	Production vendue — Services *			217	218	53 733
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	220 711
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	72 898
	Variation de stocks (marchandises) *				236	(7 500)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	5 943
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : 17 993 - immobilier :)				242	68 300
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *		243	)	244	668
	Rémunérations du personnel *				250	73 222
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	9 185
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255	)	254	810
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	223 527
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(2 816)
Produits financiers (III)	280			**Charges financières (V)**	294	177
Produits exceptionnels (IV)					290	10 833
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*) *		347		300	305
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D) *		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	7 536

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 — 7 536 — 314

RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles *						322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)						324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	305
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) *	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	986		ZFU – TE (44 *octies* A)	987		342	
				JEI (44 *sexies* A)	989			
	ZRD (44 *terdecies*) *	127		ZRR (44 *quindecies*)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies) *	991		France Ruralités Revitalisation (FRR) – art.44 quindecies A *	181			
	ZFANG (44 *quaterdecies*) *	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	BUD (44 sexdecies) *	992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) *	993			
	Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)				655			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)				643			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)				645			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)				647			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)				648			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641			
	Dont divers — Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2							352 — 7 841	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables * 13 672 — dont imputés sur le résultat :							360 — 7 841
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2							370	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2025